# Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

**Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 modifiant le Code du travail relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, à la norme NF 46-020 et ses annexes.**

## A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS




## A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

**Adresse :** 2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30 40000 MONT DE MARSAN

**Référence client :** MM09_01_0030

**Désignation :** MM09_01_0030

**Date de construction :** Avant 2019

## A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

**Propriétaire :**
OPH XL HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DES LANDES
953 avenue du Colonel Rozanoff - BP 341
40011 MONT de MARSAN Cedex

**Donneur d'ordre :**
OPH XL HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DES LANDES
953 avenue du Colonel Rozanoff - BP 341
40011 MONT de MARSAN Cedex

## A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

**Nom :** BRAIT BENJAMIN

**Accompagnateur :** BELLION Geoffrey (05 33 01 03 01)

**Date de repérage** 05/12/2019

**Numéro attestation :** C2996

**Délivré le :** 23/11/2018

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par QUALIXPERT - 17 Rue Borrel - 81100 Castres

## A-4 SOCIETE

**Société & Siret :** AC Environnement (N° 441355914)

**Date du rapport :** 11/12/2019

**Assurance :** QBE Insurance 031 0004725 (validité début : 01/01/2019 - fin : 31/12/2019)

A Riorges, le 11/12/2019

## PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION — Oui

## PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS — Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

# B - SOMMAIRE

**A - Renseignements administratifs**
- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propiétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

**B - Sommaire**

**C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant**
- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

**D- Etude préalable**
- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

**E - Conditions de repérage**
- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation

**F - Conclusions**
- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

**G - Grille de résultats du repérage**

**Annexes**

Annexe : Plans
Annexe : Reportage photographique
Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
Annexe : Prélevements et analyses

# C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

## C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

MM09010030 - Vol 1 (Cuisine)

MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1)

MM09010030 - Vol 3 (Chambre 2)

## C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

| Localisation / Désignation | Justification | Remarque |
|---|---|---|
| Sans objet | Sans objet | Sans objet |

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait qu'en présence de locaux ou de partie de locaux non visités, ses obligations réglementaires ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article R1334-19 du Code de la santé publique.

# D - ÉTUDE PRÉALABLE

## D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Changement des revêtements de sol ( y compris recouvrement) dans la chambre 1 2 et la cuisine
Travaux de peinture courant sur les murs de la chambre 1 2 et la cuisine
Travaux de peinture courant sur les plafonds de la chambre 1 2 et la cuisine

## D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Le périmètre d'intervention concerne la chambre 1 2 et la cuisine

## D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux de démolition sont programmés.

## D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

## D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Conformément au programme des travaux défini par le donneur d'ordre, nous avons vérifié l'ensemble des composants et parties de composant des catégories suivantes conformément à la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique.

| Ouvrages/parties d'ouvrage inspectés | Plan de l'immeuble | Locaux | Localisation |
|---|---|---|---|
| Parois verticales intérieures et enduits | MM09010030 | Vol 1 (Cuisine) - Vol 2 (Chambre 1) - Vol 3 (Chambre 2) | |
| Plafond et faux-plafonds | MM09010030 | Vol 1 (Cuisine) - Vol 2 (Chambre 1) - Vol 3 (Chambre 2) | |
| Revêtement de sol | MM09010030 | Vol 1 (Cuisine) - Vol 2 (Chambre 1) - Vol 3 (Chambre 2) | |

## D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Sans Objet

## D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Sans Objet

## D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Sans Objet

# E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

## E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.
L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :
- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.
Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.
Il examine de façon exhaustive tous les locaux qui composent le bâtiment. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.
Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.
Conformément aux prescriptions des articles L.1334-7, R 1334-14, R 1334-27 et R 1334-29 du code de la santé publique, à la norme AFNOR NF X46-020, les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées par un organisme accrédité par le COFRAC.
L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

## E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalition d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :
- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en oeuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

# F - CONCLUSIONS

## F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de notre mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

| Localisation | Catégorie | Composant | Partie de composant | Sur avis / réf prél. |
|---|---|---|---|---|
| Vol 2 (Chambre 1) | Revêtement de sol | Revêtement de sol | Dalles plastiques | P7 |
| Vol 3 (Chambre 2) | Revêtement de sol | Revêtement de sol | Dalles plastiques | P7 |

## F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Sans objet

# G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

**1 - Parois verticales intérieures et enduits**

**2 - Plafond et faux-plafonds**

**3 - Revêtement de sol**

# GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

| Plan | Localisation | Composant | Partie composant | Réf action | Observation | Précision loc. | Ref photo | Ref Prél. | Descriptif | Résultat | Conclusion |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MM09010030 | Vol 2 (Chambre 1) | Cloisons légères ou préfabriquées | Enduits plâtre | P3 | Réalisation d'un prélevement | | 002AC020909 n°3 - 1 | P3 | Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + colle polymère incolore non séparable + polystyrène blanc en vrac non séparable | Négatif | Négatif sur analyse |
| MM09010030 | Vol 3 (Chambre 2) | Cloisons légères ou préfabriquées | Enduits plâtre | S4 | Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3 | | 002AC020909 n°3 - 1 | P3 | Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + colle polymère incolore non séparable + polystyrène blanc en vrac non séparable | Négatif | Négatif sur analyse |

## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

| Plan | Localisation | Composant | Partie composant | Réf action | Observation | Précision loc. | Ref photo | Ref Prél. | Descriptif | Résultat | Conclusion |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MM09010030 | Vol 1 (Cuisine) | Cloisons légères ou préfabriquées | Enduits plâtre | P4 | Réalisation d'un prélevement | | 002AC020909 n°4 - 1 | P4 | Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac | Négatif | Négatif sur analyse |

## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

| Plan | Localisation | Composant | Partie composant | Réf action | Observation | Précision loc. | Ref photo | Ref Prél. | Descriptif | Résultat | Conclusion |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MM09010030 | Vol 2 (Chambre 1) | Plafonds | Enduits plâtre | P1 | Réalisation d'un prélevement | | 002AC020909 n°1 - 1 | P1 | Peinture + enduit plâtreux blanc en vrac | Négatif | Négatif sur analyse |
| MM09010030 | Vol 3 (Chambre 2) | Plafonds | Enduits plâtre | S3 | Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1 | | 002AC020909 n°1 - 1 | P1 | Peinture + enduit plâtreux blanc en vrac | Négatif | Négatif sur analyse |
| MM09010030 | Vol 1 (Cuisine) | Plafonds | Enduits plâtre | P2 | Réalisation d'un prélevement | | 002AC020909 n°2 - 1 | P2 | Peinture + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable | Négatif | Négatif sur analyse |

## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

| Plan | Localisation | Composant | Partie composant | Réf action | Observation | Précision loc. | Ref photo | Ref Prél. | Descriptif | Résultat | Conclusion |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

# GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

| Plan | Localisation | Composant | Partie composant | Réf action | Observation | Précision loc. | Ref photo | Ref Prél. | Descriptif | Résultat | Conclusion |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MM09010030 | Vol 1 (Cuisine) | Revêtement de sol | Dalles plastiques | P5 | Réalisation d'un prélevement | | 002AC020909 n°5 - 1 | P5 | Peintures multiples non séparable + dalle dure cassante beige + colle polymère jaune avec poussières non séparable | Négatif | Négatif sur analyse |
| MM09010030 | Vol 1 (Cuisine) | Revêtement de sol | Ragréage | P6 | Réalisation d'un prélevement | | 002AC020909 n°6 - 1 | P6 | Colle polymère jaune non séparable + peinture non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable | Négatif | Négatif sur analyse |
| MM09010030 | Vol 2 (Chambre 1) | Revêtement de sol | Dalles plastiques | P7 | Réalisation d'un prélevement | | 002AC020909 n°7 - 1 | P7 | Dalle dure cassante beige + colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable | Positif | Présence sur analyse |

# GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

| Plan | Localisation | Composant | Partie composant | Réf action | Observation | Précision loc. | Ref photo | Ref Prél. | Descriptif | Résultat | Conclusion |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MM09010030 | Vol 3 (Chambre 2) | Revêtement de sol | Dalles plastiques | S1 (P7) | Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7 | | 002AC020909 n°7 - 1 | P7 | Dalle dure cassante beige + colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable | Positif | Présence sur analyse |
| MM09010030 | Vol 2 (Chambre 1) | Revêtement de sol | Ragréage | P8 | Réalisation d'un prélevement | | 002AC020909 n°8 - 1 | P8 | Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable + matériau gris hétérogène non séparable | Négatif | Négatif sur analyse |

# GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

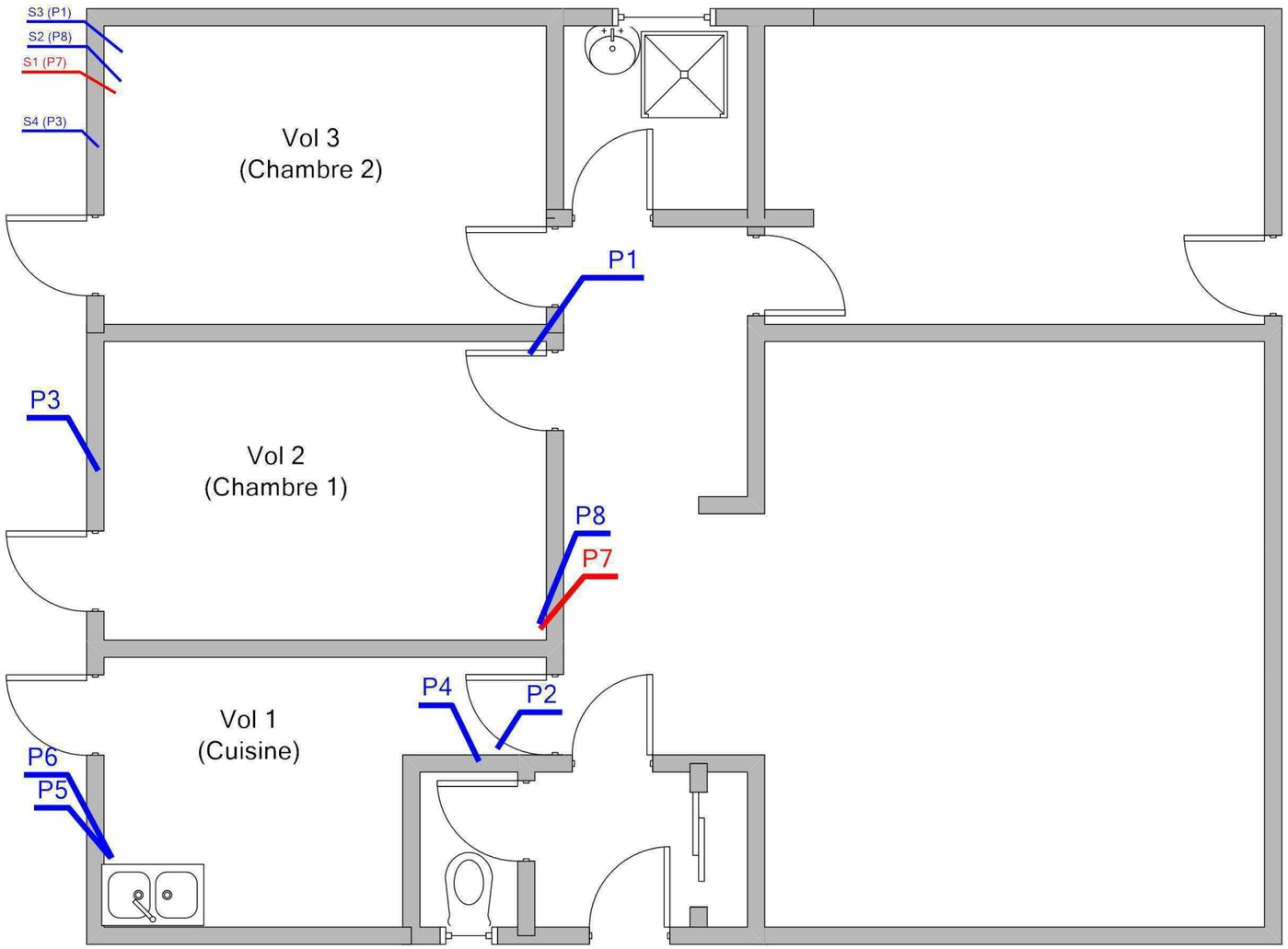
| Plan | Localisation | Composant | Partie composant | Réf action | Observation | Précision loc. | Ref photo | Ref Prél. | Descriptif | Résultat | Conclusion |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MM09010030 | Vol 3 (Chambre 2) | Revêtement de sol | Ragréage | S2 | Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8 | | 002AC020909 n°8 - 1 | P8 | Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable + matériau gris hétérogène non séparable | Négatif | Négatif sur analyse |

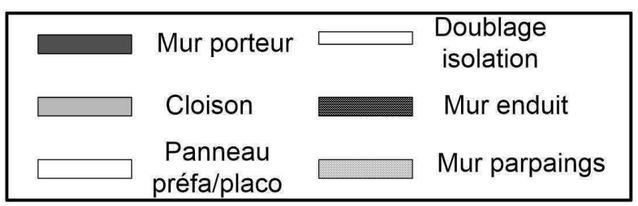
# ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

| Ref. | Plans | Titre du plan |
|---|---|---|
| | MM09010030 | MM09010030 - Plan de repérage - Actions menées |
| | MM09010030 | MM09010030 - MPCA Toutes catégories confondues |

# MM09010030 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC020909



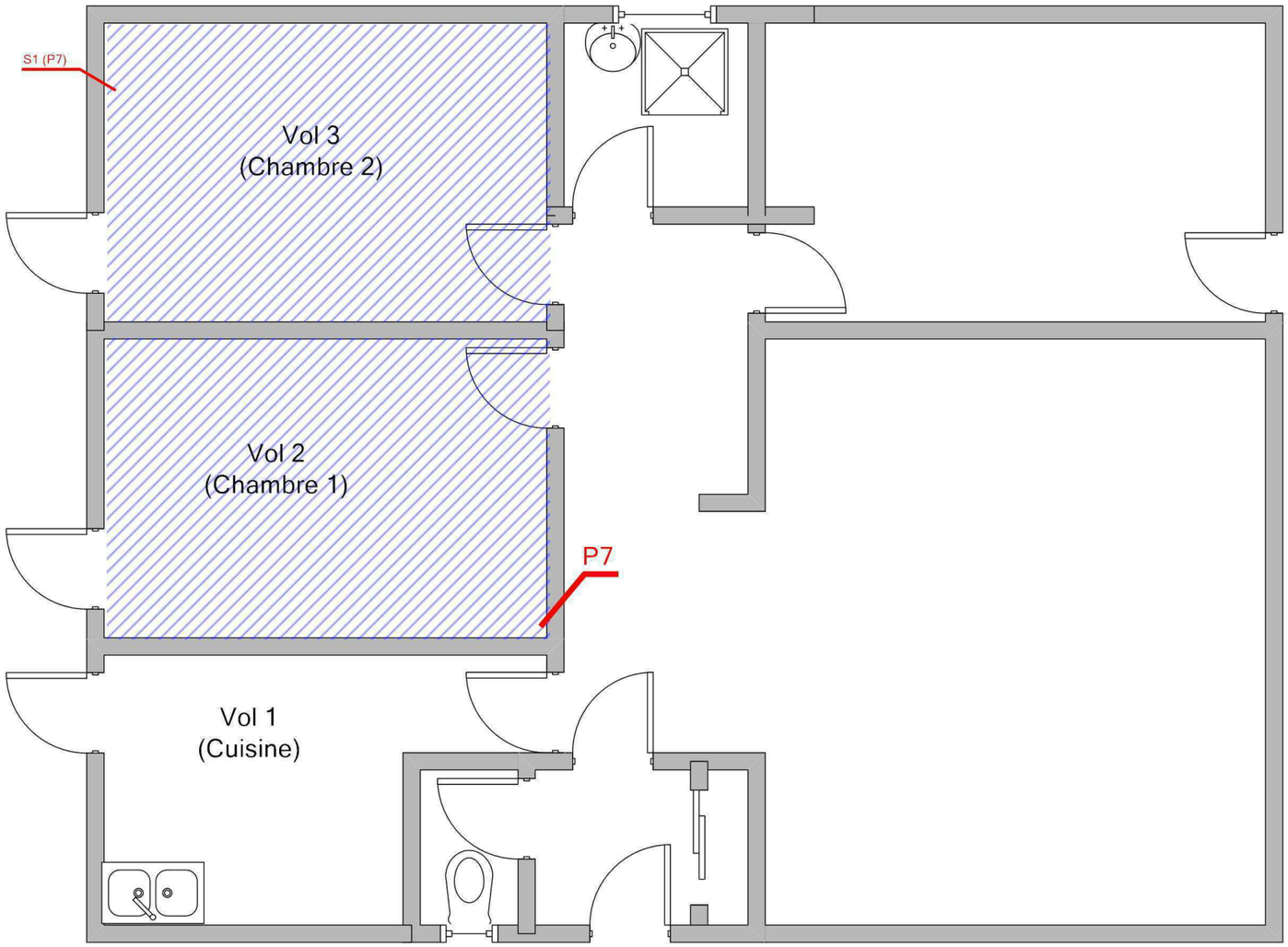



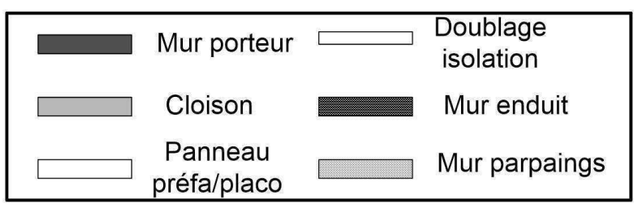

## Légende

| | |
|---|---|
| P | Localisation dun prélèvement positif |
| P | Localisation dun prélèvement négatif |
| S | Localisation dun sondage négatif |
| S | Localisation dun sondage positif |

| Adresse du bien | Désignation | Date intervention | Technicien intervenant |
|---|---|---|---|
| 2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30<br>40000 MONT DE MARSAN | MM09_01_0030 | 05/12/2019 | BRAIT BENJAMIN |

Référence:
002AC020909




Légende

| | |
|---|---|
| | P7 : Dalles plastiques |

| Adresse du bien | Désignation | Date intervention | Technicien intervenant |
|---|---|---|---|
| 2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30<br>40000 MONT DE MARSAN | MM09_01_0030 | 05/12/2019 | BRAIT BENJAMIN |

# ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

☐ Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

| Référence | Localisation | Action |
|---|---|---|
| 002AC020909 n°1 - 1 (P1) | MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1) | Prélevement négatif |
| 002AC020909 n°2 - 1 (P2) | MM09010030 - Vol 1 (Cuisine) | Prélevement négatif |
| 002AC020909 n°3 - 1 (P3) | MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1) | Prélevement négatif |
| 002AC020909 n°4 - 1 (P4) | MM09010030 - Vol 1 (Cuisine) | Prélevement négatif |
| 002AC020909 n°5 - 1 (P5) | MM09010030 - Vol 1 (Cuisine) | Prélevement négatif |
| 002AC020909 n°6 - 1 (P6) | MM09010030 - Vol 1 (Cuisine) | Prélevement négatif |
| 002AC020909 n°7 - 1 (P7) | MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1) | Prélevement positif |
| 002AC020909 n°8 - 1 (P8) | MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1) | Prélevement négatif |




002AC020909 n°1 - 1 (P1) - MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1)




002AC020909 n°2 - 1 (P2) - MM09010030 - Vol 1 (Cuisine)




002AC020909 n°3 - 1 (P3) - MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1)




002AC020909 n°4 - 1 (P4) - MM09010030 - Vol 1 (Cuisine)




002AC020909 n°5 - 1 (P5) - MM09010030 - Vol 1 (Cuisine)




002AC020909 n°6 - 1 (P6) - MM09010030 - Vol 1 (Cuisine)




002AC020909 n°7 - 1 (P7) - MM09010030 - Vol 2
(Chambre 1)




002AC020909 n°8 - 1 (P8) - MM09010030 - Vol 2
(Chambre 1)

# ANNEXE : Récapitulatif des prélevements et analyses

Prélévements en rouge = Positif

| Ref action | Categorie | Composant | Materiau | Localisation | Observation |
|---|---|---|---|---|---|
| P1 | Plafond et faux-plafonds | Plafonds | Peinture + enduit plâtreux blanc en vrac - - | MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1) | |
| P2 | Plafond et faux-plafonds | Plafonds | Peinture + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable - - | MM09010030 - Vol 1 (Cuisine) | |
| P3 | Parois verticales intérieures et enduits | Cloisons légères ou préfabriquées | Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + colle polymère incolore non séparable + polystyrène blanc en vrac non séparable - - | MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1) | |
| P4 | Parois verticales intérieures et enduits | Cloisons légères ou préfabriquées | Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac - - | MM09010030 - Vol 1 (Cuisine) | |
| P5 | Revêtement de sol | Revêtement de sol | Peintures multiples non séparable + dalle dure cassante beige + colle polymère jaune avec poussières non séparable - - | MM09010030 - Vol 1 (Cuisine) | |
| P6 | Revêtement de sol | Revêtement de sol | Colle polymère jaune non séparable + peinture non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable - - | MM09010030 - Vol 1 (Cuisine) | |
| P7 | Revêtement de sol | Revêtement de sol | Dalle dure cassante beige + colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable - - | MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1) | |
| P8 | Revêtement de sol | Revêtement de sol | Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable + matériau gris hétérogène non séparable - - | MM09010030 - Vol 2 (Chambre 1) | |

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT071912-15705 EN DATE DU 11/12/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0719-112062
Echantillon ITGA : IT071912-15705
Reçu au laboratoire le : 09/12/2019

**Réf. Client :** Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 002AC020909 |
| Dossier client | MM09_01_0030<br>2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30 - 40000 MONT DE MARSAN<br>MM09_01_0030 |
| Echantillon | 002AC020909001 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduits plâtre / Vol 2<br>(Chambre 1) |

| | |
|---|---|
| Description ITGA | Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac |

**Préparation :** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

**Technique Analytique :**

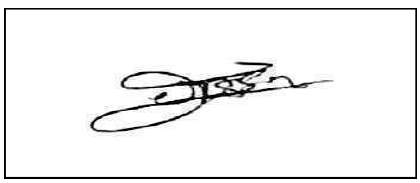
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

**Résultat :**

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Peinture + enduit plâtreux blanc en vrac | META (1) le 11/12/2019 | Amiante non détecté | --- | 1 |

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT071912-15706 EN DATE DU 11/12/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-112062
Echantillon ITGA : IT071912-15706
Reçu au laboratoire le : 09/12/2019

### Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 002AC020909 |
| Dossier client | MM09_01_0030<br>2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30 - 40000 MONT DE MARSAN<br>MM09_01_0030 |
| Echantillon | 002AC020909002 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduits plâtre / Vol 1<br>(Cuisine) |

| | |
|---|---|
| Description ITGA | Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac / Toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac |

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

### Technique Analytique :

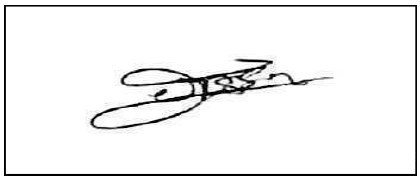
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Peinture + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable | META (1) le 11/12/2019 | Amiante non détecté | --- | 1 |

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT071912-15707 EN DATE DU 11/12/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-112062
Echantillon ITGA : IT071912-15707
Reçu au laboratoire le : 09/12/2019

### Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 002AC020909 |
| Dossier client | MM09_01_0030<br>2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30 - 40000 MONT DE MARSAN<br>MM09_01_0030 |
| Echantillon | 002AC020909003 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 2<br>(Chambre 1) |

| | |
|---|---|
| Description ITGA | Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac / Colle polymère incolore / Polystyrène blanc en vrac |

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

### Technique Analytique :

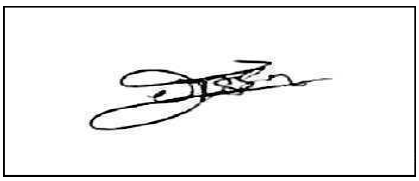
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + colle polymère incolore non séparable + polystyrène blanc en vrac non séparable | META (1) le 11/12/2019 | Amiante non détecté | --- | 1 |

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT071912-15708 EN DATE DU 11/12/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-112062
Echantillon ITGA : IT071912-15708
Reçu au laboratoire le : 09/12/2019

### Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 002AC020909 |
| Dossier client | MM09_01_0030<br>2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30 - 40000 MONT DE MARSAN<br>MM09_01_0030 |
| Echantillon | 002AC020909004 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 1<br>(Cuisine) |

| | |
|---|---|
| Description ITGA | Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac |

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

### Technique Analytique :

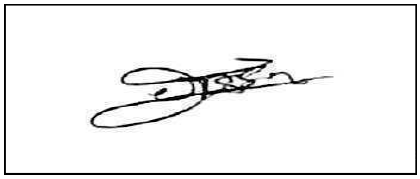
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac | META (1) le 11/12/2019 | Amiante non détecté | --- | 1 |

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT071912-15709 EN DATE DU 11/12/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-112062
Echantillon ITGA : IT071912-15709
Reçu au laboratoire le : 09/12/2019

### Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 002AC020909 |
| Dossier client | MM09_01_0030<br>2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30 - 40000 MONT DE MARSAN<br>MM09_01_0030 |
| Echantillon | 002AC020909005 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 1<br>(Cuisine) |

| | |
|---|---|
| Description ITGA | Peintures multiples / Dalle dure cassante beige / Colle polymère jaune avec poussières |

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

### Technique Analytique :

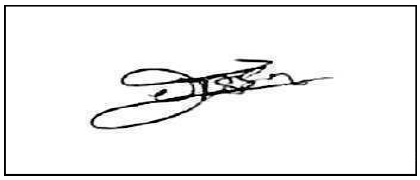
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Peintures multiples non séparable + dalle dure cassante beige + colle polymère jaune avec poussières non séparable | META (2) le 11/12/2019 | Amiante non détecté | --- | 2 |

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT071912-15710 EN DATE DU 11/12/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-112062
Echantillon ITGA : IT071912-15710
Reçu au laboratoire le : 09/12/2019

### Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 002AC020909 |
| Dossier client | MM09_01_0030<br>2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30 - 40000 MONT DE MARSAN<br>MM09_01_0030 |
| Echantillon | 002AC020909006 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Ragréage / Vol 1<br>(Cuisine) |

| | |
|---|---|
| Description ITGA | Colle polymère jaune / Peinture / Ragréage gris / Couche blanche |

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

### Technique Analytique :

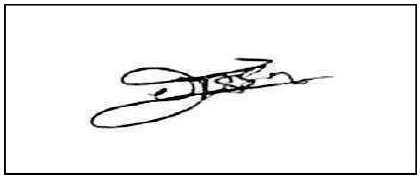
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Colle polymère jaune non séparable + peinture non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable | META (1) le 11/12/2019 | Amiante non détecté | --- | 2 |

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT071912-15711 EN DATE DU 11/12/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0719-112062
Echantillon ITGA : IT071912-15711
Reçu au laboratoire le : 09/12/2019

**Réf. Client :** Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 002AC020909 |
| Dossier client | MM09_01_0030<br>2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30 - 40000 MONT DE MARSAN<br>MM09_01_0030 |
| Echantillon | 002AC020909007 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 2<br>(Chambre 1) |

| | |
|---|---|
| Description ITGA | Dalle dure cassante beige / Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières |

**Préparation :** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

**Technique Analytique :**

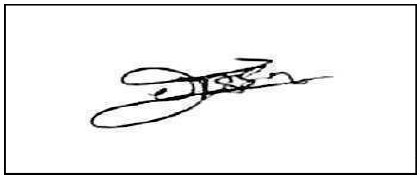
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

**Résultat :**

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Dalle dure cassante beige + colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable | META (2) le 11/12/2019 | Présence de fibres d'amiante | Chrysotile | 1 |

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT071912-15712 EN DATE DU 11/12/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-112062
Echantillon ITGA : IT071912-15712
Reçu au laboratoire le : 09/12/2019

### Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 002AC020909 |
| Dossier client | MM09_01_0030<br>2 IMP FRANCIS JAMMES - PORTE 30 - 40000 MONT DE MARSAN<br>MM09_01_0030 |
| Echantillon | 002AC020909008 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Ragréage / Vol 2<br>(Chambre 1) |

| | |
|---|---|
| Description ITGA | Colle polymère jaune / Ragréage gris / Couche blanche / Matériau gris hétérogène |

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

### Technique Analytique :

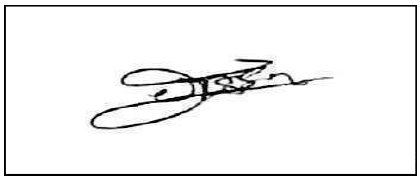
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable + matériau gris hétérogène non séparable | META (1) le 11/12/2019 | Amiante non détecté | --- | 3 |

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

# ANNEXE: DOCUMENTS

QBE

**LES GARANTIES SONT ACCORDEES A CONCURRENCE DES MONTANTS DE GARANTIES SUIVANTS :**

L'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties
Responsabilité Civile 6 000 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance

| NTITULE GARANTIES | MONTANT DE GARANTIE |
|---|---|
| **RC EXPLOITATION** | |
| Tous dommages confondus | 6,000,000 € par *Année d'assurance* |
| Dont | |
| 1. *Dommages corporels* | 6,000,000 € par *Sinistre* |
| 1.1 Dont recours en faute inexcusable | 1,000,000 € par *Année d'assurance* |
| 2. *Dommages matériels et immatériels consécutifs* | 750,000 € par *Sinistre* |
| 3. *Vol par préposés* | 15 000 € par *Sinistre* |
| 4. *Dommages immatériels non consécutifs* | 150,000 € par *Sinistre* |
| 5. *Atteintes à l'environnement* | 400,000 € par *Année d'assurance* |
| **RC PROFESSIONNELLE/ RC PRODUITS LIVRES** | |
| Tous dommages confondus<br>Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs confondus<br>Dont | 1 500,000 € par *Année d'assurance* |
| Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs confondus trouvant sur origine dans une erreur de diagnostic | 350 000 € par sinistre |

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère

Fait à Lyon le 21 Décembre 2018

QBE Insurance (Europe) Limited
Direction Régionale Grand Sud-Est
1 boulevard Vivier Merle
69443 LYON CEDEX 03
Gestion des polices : 04 26 83 82 76

Page 3 / 3

Assurance 3/3

QBE

- Tests d'étanchéité à l'air suivant le référentiel Qualibat
- Diagnostiques d'assainissement collectif et individuel .
- Diagnostic d'accessibilité Handicapés

**Ainsi que toute activité accessoire non aggravante directement liée à l'activité principale**

**Et à l'exclusion de tout diagnostic :**

**- Relatif à une étude concernant la pollution des sol**
**- Relatif à la détection de légionnelle effectuée dans des établissements de soins, des maisons de retraite, des établissements scolaires et parascolaires.**

Page 2 / 3

Assurance 2/3

GROUPE AC ENVIRONNEMENT

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

*Rappel :*

*Selon l'obligation de l'article R271-3 (ci-dessous) du code de la construction et de l'habitation (inséré par Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 du journal officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1er novembre 2007) : « Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier ».*

Je soussigné M. Denis MORA, gérant de la SAS AC ENVIRONNEMENT siret 441 355 914 00298 né à Savigny-Sur-Orges le 02/03/1977, déclare que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence et que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés pour établir les documents prévus aux 2° et 3° de l'article L.271-4, à savoir :

AMIANTE - PLOMB - TERMITES - DPE - GAZ - ELECTRICITE

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT en la personne de Denis MORA est souscriptrice d'une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.

Selon l'article R271-2 (inséré dans le code de la construction et de l'habitation par le décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 Journal Officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1er novembre 2007) : les personnes mentionnées à l'article L.271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.

Le contrat responsabilité civile professionnelle QBE N°AM895928 renouvelable avec tacite reconduction de la SAS AC ENVIRONNEMENT répond à ces obligations.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus,

Je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02 Janvier 2019

Denis MORA

AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL
64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
04 77 44 92 44 - 04 81 17 01 15
0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Attestation sur l'honneur

QBE

QBE Insurance (Europe) Limited
Cœur Défense – Tour A
110, Esplanade du Général de Gaulle
92931 La Défense Cedex
Tél. : 01 80 04 33 00
Fax : 01 80 04 34 90
www.QBEIurope.com

**ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE**

Nous soussignés QBE Insurance (Europe) Limited – Cœur Défense – Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 La Défense Cedex, succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, dont le siège social est Plantation Place, 30 Fenchurch street, Londres EC3M 3BD, attestons que :

**AC ENVIRONNEMENT**
**SIREN N° 441 355 914**
**64 rue Clément Ader – 42153 RIORGES**
Unités techniques : Amiante – Riorges
Accréditation N° 1-6001 rév 1 valable jusqu'au 31/08/2019

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance de RC Professionnelle / RC Exploitation sous le n° **031 0004725**
- à effet du **01/12/2014**
- période de validité de la présente attestation : **du 01/01/2019 au 31/12/2019**

**Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes :**

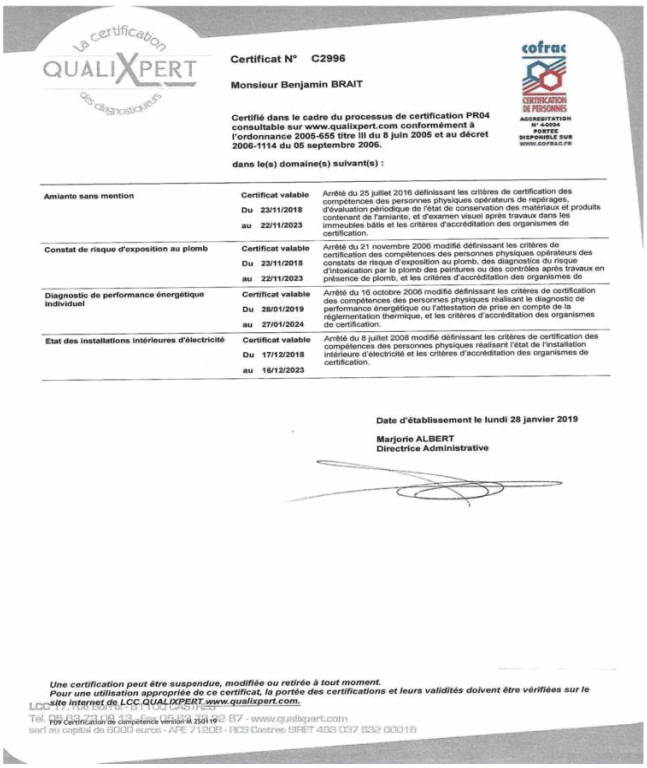
- Prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Analyse de prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Diagnostics immobiliers réglementés ou non réglementés:
  - Plomb y compris avant travaux ou démolition
  - Amiante y compris avant travaux ou démolition
  - Parasitaires
  - Installation de gaz
  - Installation intérieur électricité
  - Risques naturels et technologiques (ERNT)
  - Performances énergétiques DPE
  - Contrôle des installations d'assainissement non collectif
  - Contrôle de la conformité des moyens de chauffage utilisant de la biomasse, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve
  - Etat des lieux et états de division des lots en copropriété
  - Mesurage loi « Carrez »
  - Calcul des tantièmes et millièmes de copropriété, réalisation de plan métré
  - Analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable
  - Mesure du radon dans les bâtiments
  - Certificat de normes de surface et d'habitabilité pour les prêts à taux zéro
  - Loi SRU, certificat de logement décent
  - Investissement locatif dans l'ancien (dispositions Robien), certificat de conformité des travaux de réhabilitation
  - Diagnostic des déchets issus de la démolition des bâtiments
  - Pose de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée

QBE Insurance (Europe) Limited est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou encaissés en France, inscrite sur le RCS de Nanterre sous le numéro B 414 108 001. Son siège social est situé Plantation Place, 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD – Royaume-Uni.
QBE Insurance (Europe) Limited est une société de droit anglais au capital de GBP 160 000 000.
QBE Insurance (Europe) Limited est membre du QBE European Operations, division du QBE Insurance Group.
QBE Insurance (Europe) Limited est autorisée par la Prudential Regulation Authority et est régie par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.
Elle est immatriculée en Angleterre sous le n° 1741561.

Page 1 / 3

Assurance 1/3

# ANNEXE: DOCUMENTS



La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

**Certificat N° C2996**

**Monsieur Benjamin BRAIT**

**Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.**

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR www.cofrac.fr

**dans le(s) domaine(s) suivant(s) :**

| | | |
|---|---|---|
| **Amiante sans mention** | **Certificat valable Du 23/11/2018 au 22/11/2023** | Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification. |
| **Constat de risque d'exposition au plomb** | **Certificat valable Du 23/11/2018 au 22/11/2023** | Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de |
| **Diagnostic de performance énergétique individuel** | **Certificat valable Du 28/01/2019 au 27/01/2024** | Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification. |
| **Etat des installations intérieures d'électricité** | **Certificat valable Du 17/12/2018 au 16/12/2023** | Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. |

**Date d'établissement le lundi 28 janvier 2019**

**Marjorie ALBERT**
**Directrice Administrative**

***Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.***
***Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.***

LCC QUALIXPERT - 17 Rue Borrel - 81100 Castres - C2996